

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
en date du 07 juillet 2022

Le Conseil Municipal de MONTIGNE LE BRILLANT s'est réuni, à la salle du Conseil Municipal, le jeudi 07 juillet 2022, à 20 heures 00, sous la présidence de Mme. Nathalie FORET-VETTIER, 1^{ère} Adjointe au Maire et par délégation, dûment convoqué le 02 juillet 2022.

Etaient présents : Mme Nathalie FORET-VETTIER, M. Joël PLANCHENAU, Mme Christelle PLANCHENAU, Mme Nathalie BOISARD, Mme Karine COLLET (arrivée à 20h40), Mme Christine COMMÈRE, M. Jonathan LEBOURDAIS, Mme Pascale MARAQUIN, Mme Sylvie VILFEU.

Absents excusés : M. Gérard TRAVERS (donne pouvoir à M. Joël PLANCHENAU), M. Lionel BEAUFORT (donne pouvoir à Mme Sylvie VILFEU), M. Benjamin GAUTIER (donne pouvoir à M. Jonathan LEBOURDAIS), M. Pascal POIRIER (donne pouvoir à Mme Nathalie FORET-VETTIER).

Absent :

Secrétaire de séance : Mme Sylvie VILFEU

Ordre du jour

Nbre de membres : 13
Présents : 9
Absent(es) excusé(es) : 4
Absent :
Pouvoir : 4
Quorum atteint : 7

☞ DECISIONS PRISES DANS LE CADRE DES DELEGATIONS DU MAIRE OCTROYEES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

☞ CITOYENNETÉ - ADMINISTRATIF - FINANCES :

- Ouverture de poste.
- Avancement de grade.
- Demande de subvention local des Associations.
- Approbation du rapport de la CLECT.

☞ ENFANCE - JEUNESSE – SENIORS :

- Petite Enfance :
 - Retour réunion intercommunale le 30 juin.
- Enfance jeunesse :
 - Bilan sur les inscriptions de l'été.
 - Appel d'offres restaurant scolaire.
 - Conseil d'école, retour réunion du 27 juin.
- Seniors :
- Bilan des bons seniors.

☞ TRAVAUX - URBANISME – VOIRIE :

- Commission sécurité routière : propositions d'un nouveau plan de circulation.
- Devis espace sanitaire école maternelle.
- Informations Coudray 2 (ADSL).
- City Parc.
- Travaux cimetière.
- Aire de jeux.

☞ VIE ASSOCIATIVE - COMMUNICATION :

- Contrat d'engagement pour le milieu associatif.
- Journal communal et guide pratique.
- Monti-Accueil : collecte des dons les 8 et 9 juillet au bénéfice de la Croix Rouge.
- Remerciements du foot sur la participation de la municipalité au tournoi de foot communal.
- Association des Classes.
- Octobre rose : participation de la commune de Montigné.
- Les Estivales.
- Forum des Associations.

☞ LAVAL AGGLOMÉRATION :

- Réunion proximité conservatoire.

☞ INFORMATIONS et QUESTIONS DIVERSES

- Rencontre « personnel-élus » le 1^{er} juillet.

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 07 juillet 2022

Le Compte rendu est approuvé sans observation particulière.

1- DECISIONS PRISES DANS LE CADRE DES DELEGATIONS DU MAIRE OCTROYEES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

Mme Nathalie FORET-VETTIER rend compte des décisions qu'elle a prises, depuis la dernière réunion du conseil, en application des délégations qui lui ont été accordées.

Aucune.

Exercice du droit de préemption

Date	Usage du bien	Adresse	Références cadastrales	Surface	Avis
24/06/2022	Habitation	3, ZA Le Bas Chêne	AD 362	62 m2	Renonciation
24/06/2022	Habitation	6, Impasse des Chênes	AI 352	864 m2	Renonciation

Devis acceptés :

- ✓ Devis BRICOMARCHÉ : 258,70 € pour des tuyaux d'arrosage pour la pelouse du l'ALSH ;
- ✓ Devis LDA : 319,27 € pour contrôle Légionelle réseau d'eau ;
- ✓ Devis LOISIRS AMÉNAGEMENTS : 327,00 € HT pour un pont complet de 12 lames à un jeu extérieur de l'école Pablo Picasso.

2- CITOYENNETÉ – ADMINISTRATIF - FINANCES

Ouvertures de poste

- ⇒ Création d'un emploi d'adjoint territorial d'animation principal de 2^{ème} classe à temps non complet de 27,00 h :

Suite au départ en retraite de Mme Michèle GÉRAUD et à l'augmentation des enfants à l'accueil périscolaire, il est proposé de créer un poste d'adjoint d'animation principal de 2^{ème} classe à temps non complet de 27,00 h à pourvoir au 22 août 2022.

Le Conseil Municipal **VALIDE** la création du poste d'adjoint d'animation principal de 2^{ème} classe à temps non complet de 27,00 h.

DCM 082/JUIL/2022

Une annonce d'offre d'emploi va être diffusée sur le site du CDG 53 « emploi-territorial ».

- ⇒ Suppression d'un emploi d'adjoint territorial d'animation à temps non complet de 7,75 h :
Le poste d'adjoint territorial d'animation à temps non complet de 7,75 h est vacant depuis le 1^{er} juillet 2022. Il est proposé de la supprimer.

Le Conseil Municipal **VALIDE** la suppression du poste d'adjoint territorial d'animation de 7,75 h.

DCM 083/JUIL/2022

- ⇒ Création d'un emploi d'adjoint territorial d'animation principal de 2^{ème} classe à temps non complet de 31,00 h :

Un agent en place à l'école Pablo Picasso et à l'accueil périscolaire est contractuel. Il conviendrait de pérenniser son emploi par une titularisation et de proposer d'ouvrir un poste d'adjoint territorial d'animation principal de 2^{ème} classe à temps non complet de 31,00 h à partir du 22 août 2022.

Le Conseil Municipal **VALIDE** la création du poste d'adjoint d'animation principal de 2^{ème} classe à temps non complet de 31,00 h.

DCM 084/JUIL/2022

Une offre d'emploi va également être proposée sur le site « emploi-territorial » du CDG53.

Avancement de grade

Certains agents de la collectivité peuvent obtenir des avancements de grade par l'ancienneté.

- ⇒ Création d'un poste d'adjoint administratif territorial principal de 1^{ère} classe à temps non complet de 20,00 h :

Il est proposé de créer un poste d'adjoint administratif territorial principal de 1^{ère} classe à temps non complet de 20,00 h et de supprimer le poste d'adjoint administratif territorial principal de 2^{ème} classe à temps non complet de 20,00 h.

DCM 085/JUIL/2022

⇒ Création d'un poste d'adjoint territorial d'animation principal de 1^{ère} classe à temps non complet de 30,23 h :

Il est proposé de créer un poste d'adjoint territorial d'animation principal de 1^{ère} classe à temps non complet de 30,23 h et de supprimer le poste d'adjoint territorial d'animation principal de 2^{ième} classe à temps non complet de 30,23 h.

DCM 086/JUIL/2022

⇒ Création d'un poste d'adjoint territorial d'animation principal de 2^{ème} classe à temps non complet de 28,50 h :

Il est proposé de créer un poste d'adjoint territorial d'animation principal de 2^{ième} classe à temps non complet à 28,50 h et de supprimer le poste d'adjoint territorial d'animation à temps non complet de 28,50 h.

DCM 087/JUIL/2022

Le Conseil Municipal **VALIDE** la création de ces postes.

Demande de subvention pour local des Associations

La subvention « Fonds communal pour la vie associative » a été suspendue pour 2022. Le Conseil Régional précise qu'il ne sera pas sûr qu'un nouveau dispositif soit créé pour 2023. La décision budgétaire sera prise en décembre 2022.

Des recherches des subventions vers d'autres organismes vont être effectuées :

- ⇒ Terre de jeux 2024 ;
- ⇒ Laval Agglomération ;
- ⇒ Conseil Départemental...

Approbation du rapport de la CLECT

La CLECT (Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées) qui est chargée d'évaluer les conséquences financières des transferts de compétences entre les EPCI et leurs communes membres en vue notamment du calcul des attributions de compensation (AC), s'est réunie le 19 mai 2022, pour évoquer le projet de révision libre du montant des AC.

Son rapport, adopté à l'unanimité, est lié au choix d'un mode dérogatoire de révision libre du montant des attributions de compensation, dans le sens d'une minoration de 5 % pour l'ensemble des communes de Laval Agglomération. Cette minoration s'inscrit dans le cadre du nouveau Pacte financier et fiscal, lequel prévoit une procédure renouvelée de versement de la dotation de solidarité communautaire (DSC).

Il appartient désormais à chaque commune membre de Laval Agglomération de délibérer et d'approuver le rapport de CLECT du 19 mai 2022. Pour ce faire, chaque Conseil municipal dispose d'un délai de trois mois à compter du 1^{er} juillet 2022, soit jusqu'au 30 septembre 2022, pour adopter ce rapport à la majorité simple.

Le montant de l'AC de la commune de Montigné-Le-Brillant au 1^{er} janvier 2022 était de 82 487 €.

Le montant de la minoration de 5% dans le cadre du Pacte de solidarité avec la commune Montigné-Le-Brillant est de - 4 198 €. Après minoration, le montant des AC de Montigné-Le-Brillant sera ainsi de 78 289 €.

Une fois le rapport adopté par l'ensemble des communes membres, les AC définitives seront votées par le Conseil communautaire de Laval Agglomération.

Il vous est par conséquent proposé d'approuver le rapport de CLECT en date du 19 mai 2022 annexé à la présente délibération, lequel détermine le montant d'attribution de compensation de notre commune pour 2022.

Après avoir débattu sur le choix de s'opposer à cette décision et l'application de cette minoration de 5% à l'ensemble des communes de Laval Agglomération, le Conseil Municipal **APPROUVE** le rapport de la CLECT.

DCM 088/JUIL/2022

3 ENFANCE – JEUNESSE - SENIORS

Petite Enfance : retour réunion intercommunale le 30 juin

↳ Assistantes maternelles :

Dans le cadre de ses missions d'observatoire, le RPE (relais petite enfance) fait un point de situation sur l'évolution entre l'offre et la demande d'accueil des enfants auprès des assistantes maternelles de la commune. Le nombre d'assistantes maternelles qui travaillent en individuel est de 4 avec 4 agréments chacune soit un potentiel de 16 places. Concernant la MAM (maison d'assistantes maternelles), 3 assistantes maternelles y exercent avec 4 agréments chacune soit un potentiel de 12 places. Sur 28 places, une seule disponibilité pour septembre 2022. Les autres disponibilités ne le seront pas avant en septembre 2023.

Une information de recherche d'assistantes maternelles va être mise sur le panneau d'affichage, dans la presse, sous forme de flyers ou d'articles.

La baisse des assistantes maternelles devient préoccupante sur le secteur mais également à l'échelle de l'agglomération lavalloise. Des actions seront mises en place telles que des informations au sein des écoles et des centres de formations.

La bibliothèque de Montigné a réservé des créneaux « lecture » pour les assistantes maternelles de la commune.

De plus, dans le cadre « des matinées éveils » seront proposées le jeudi matin tout au long de l'année des animations avec les assistantes maternelles et les enfants telles que des séances de psychomotricité, de bien être, d'animations sonores. Le programme sera transmis aux parents pour qu'ils aient connaissance de ce qui est proposé à leurs enfants.

Les assistantes maternelles de Montigné se sont mobilisées pour la fête de la musique avec la confection de déguisements en instruments de musique et des chants en présence de Mr et Mme DOREAU. Une matinée riche en couleurs et en musique ouverte à toutes les assistantes maternelles des 3 communes associées (Ahuillé et Nuillé).

Arrivée de Mme Karine COLLET.

⇒ Prise en charge franchise :

Un agent a eu un accident avec un animal qui a traversé la route lors d'un déplacement pour son travail avec son véhicule personnel. Son assurance prend en charge les réparations mais pas la franchise de 400,00 €.

Dans le cadre des missions des agents, il y a la possibilité pour les communes de souscrire une assurance « contrat sur mission », seulement aucune collectivité n'en avait connaissance.

Au regard des dégâts, il est proposé par les 3 communes de prendre en charge la franchise de 400,00 € soit 133,33 €/commune.

Le Conseil Municipal **DÉCIDE** de prendre en charge une part de la franchise soit 133,33 €.

DCM 089/JUIL/2022

Une demande de devis sera effectuée auprès des assurances pour souscrire au « contrat sur mission ».

⇒ RPE :

Aurélié LE MÉTAYER, secrétaire à la Mairie de Nuillé -sur-Vicoïn, quitte son poste. Elle était responsable administrative du RPE interco.

⇒ Prochaine rencontre :

- ⇒ Intercommunale le 24 novembre 2022 à Nuillé – 20 h 00 ;
- ⇒ Sur la commune le jeudi 29 septembre 2022 – 20 h 00.

Enfance – Jeunesse :

⇒ Bilan sur les inscriptions de l'été :

Tous les camps sont complets aussi bien l'ALSH que l'animation jeunesse.

Le nombre d'enfants inscrits au centre est d'environ 50 en moyenne par jour.

L'équipe d'animateurs pour les encadrer est composée de Anne-Sophie LEGOURD en tant que directrice, de Patricia HEULOT, de Malika SAIDOUN et de Valérie HAROUFI ainsi que de 3 vacataires.

Argent de poche :

4 jeunes par jour, en moyenne, réaliseront :

- ✓ la peinture du mur d'entrée du centre de loisirs,
- ✓ la peinture d'un poteau de maintien du préau à l'école publique,
- ✓ le désencombrement du lierre sur le mur d'enceinte du cimetière,
- ✓ le nettoyage des étagères de livres à l'école,
- ✓ le transport et nettoyage des tables et chaises pour la 5^{ème} classe...

Une canicule est annoncée pour la semaine du 14 juillet (semaine 28). Une vigilance particulière sera apportée à ce que tous les jeunes aient une casquette et de l'eau en quantité suffisante.

⇒ Appel d'offres restaurant scolaire :

Le restaurant municipal de Cossé-le-Vivien est la seule réponse à l'appel d'offre. Ce sont 21 000 repas qui seront distribués par an avec rapidement 120 repas/jour au restaurant scolaire.

Le Conseil Municipal **VALIDE** l'offre du restaurant municipal de Cossé-le-Vivien.

DCM 090/JUIL/2022

Pour la rentrée de septembre, une organisation sera à réfléchir afin de gérer le nombre de repas à servir. Proposition : les petits et moyennes sections commenceront à manger un peu plus tôt avant l'arrivée des plus grands. Ensuite les tous petits iront à la sieste pendant que les moyennes sections resteront sur la cour sous surveillance. Une recherche de solutions reste à travailler concernant la surveillance de cours entre 12h00 et 12h30 ainsi que la prise en charge des moyennes sections à partir de 13h00.

⇒ Conseil d'école : retour réunion du 21 juin 2022 :

Ce sont 107 enfants qui sont inscrits pour la rentrée et 117 en janvier répartis en 5 classes :

- ☞ 17- PS et 10 TPS : classe de Hélène accompagnée de Nelly LEGROS
- ☞ 9 MS et 14 GS : classe de Séverine NAVINEL accompagnée de Christine SAUVE
- ☞ 16 CP et une AVS et 6 CE1 : classe de Marie BROSSARD
- ☞ 9 CE1 et 12 CE2 : classe de la nouvelle enseignante
- ☞ 15 CM1 et 12 CM2 : classe de Stéphanie DUSSEAU

5 enfants quitteront l'école en janvier et en mars pour des projets de voyage avec leurs parents. L'école assurera les cours à distance avec les 2 familles.

Le projet d'école 2022-2023 s'élabore dans la continuité de celui de l'an passé dans une démarche de développement durable ; de projets et d'actions écocitoyens. En compléments, des animations avec des intervenants sportifs (escrime, boxe) et culturels (échec) sont proposés ainsi que des sorties : le Jardin des Renaudies, classe de découverte...

La fête de l'école a été organisée en ce sens :

- ✓ balade en vélo en famille jusqu'à la base de Coupeau,
- ✓ déjeuner sans déchets,
- ✓ lots des stands réalisés par les enfants,
- ✓ Chants des enfants.

Pour réaliser tous ces projets, l'école demande une subvention sur la base d'une prise en charge de 25% du coût du projet.

Elle demande également le positionnement des racks à vélos à l'extérieur de l'enceinte de l'école afin de ne pas réduire l'espace de jeux des enfants. Entre 20 et 30 vélos quotidiens sont rangés dans la cour. Une chaîne rassemblant l'ensemble des vélos permettra de maintenir ceux-ci en sécurité.

Seniors : Commission Sociale : réunion du 04 juillet 2022

↳ Bilan des bons seniors :

117 bons ont été dépensés chez les 5 commerçants de la commune, ce qui représente un taux de participation de 84% :

⇒ 33 bons de 10,00 € et 74 de 15,00 €.

Le soutien aux commerçants est donc de 1 440,00 €.

En espérant que le repas des aînés pourra avoir lieu cette année le dimanche 20 novembre 2022.

↳ Portage des repas :

Une planification a été mise en place du 1er au 28 août 2022 pour le portage des repas auprès des 6 personnes qui prennent leurs repas auprès du Pétoulet. L'ensemble des élus et des bénévoles se mobilise pour assurer la continuité du service notamment sur le mois d'août et les jours où il n'y a pas de centre de loisirs ou un pique-nique est prévu à l'accueil.

↳ Colis alimentaires :

Il sera proposé l'intervention avec les restos du Cœur et l'épicerie sociale afin de connaître leur organisation et définir une meilleure orientation des bénéficiaires.

Les colis devraient rester un moyen d'urgence pour un temps court. Ensuite, les bénéficiaires pourraient être dirigés vers l'épicerie sociale afin qu'ils participent pécuniairement au regard de leurs ressources.

↳ Prochaine rencontre :

☞ Lundi 03 octobre 2022 à 18 h 30.

4 TRAVAUX – URBANISME - VOIRIE

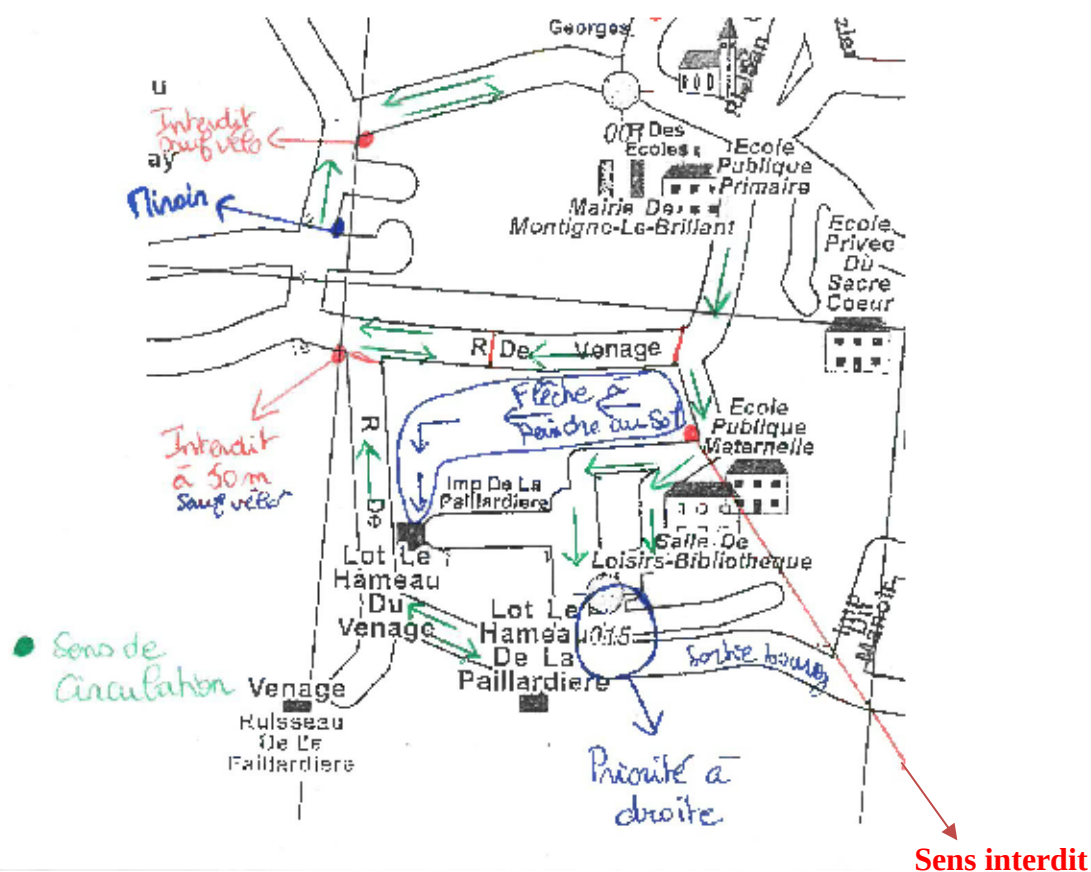
Commission sécurité routière : propositions d'un nouveau plan de circulation

La Commission sécurité routière s'est réunie le 10 juin 2022. Avec les élus, 2 habitants étaient présents et 2 autres se sont excusés. Elle s'est déplacée à pied sur le site. Avec les notes que chacun avait pu prendre, cela a permis de définir un nouveau plan de circulation qu'elle propose d'appliquer à compter du 1^{er} septembre 2022 pour une période d'expérimentation de 2 mois.

Rue du Venage :

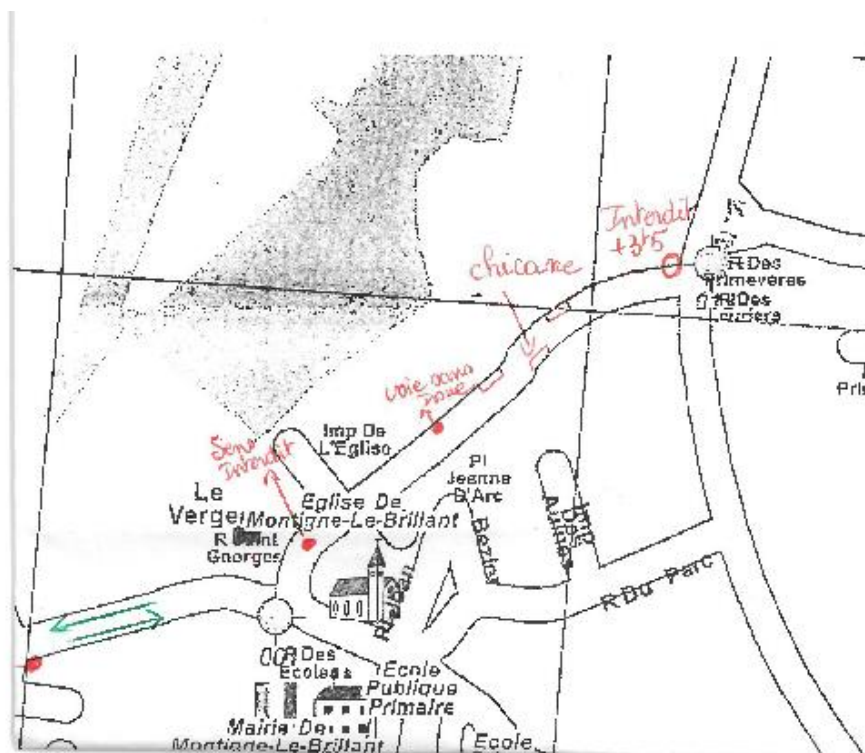
- La Rue du Venage devient « sens unique » jusqu'au parking des maisons Méduane Habitat ;
- La sortie du parking de la salle des Loisirs ne pourra se faire que par la Rue de Narbonne ;
- La Rue de Narbonne devient « sens unique » du chemin du Venage à la Rue du Venage ;
- La Côte des Murs devient « sens unique » jusqu'à la Rue du Verger ;
- La Rue du Verger reste en double sens ;

Des panneaux « sens interdit » seront installés aux points de modifications de circulation.



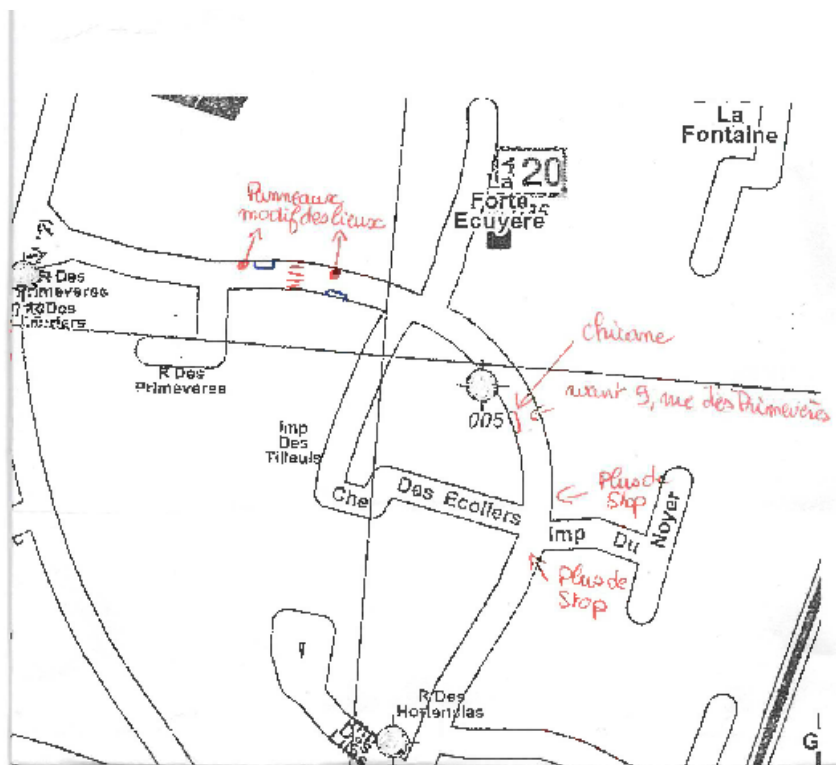
Rue Saint Georges :

- Un nouveau panneau « sens interdit » va être installé au niveau de l'église ;
- un panneau « voie sans issue » va être installé avant la Place Jeanne d'Arc ;
- Des chicanes vont être créées de chaque côté de la rue pour ralentissement ;
- Un panneau « interdit + de 3T5 » va être posé au début de la Rue Saint Georges.



Rue des Primevères :

- Création d'un passage piétons entre la Rue des Primevères et l'Impasse des Tilleuls ;
- Création de chicanes avant le 9, Rue des Primevères ;
- Suppression des « STOP » au niveau du « passage des Tilleuls » (ex Chemin des Écoliers) et de l'Impasse du Noyer.



La modification des sens de circulation sera transmise aux parents avant la rentrée de septembre.

A l'issue de cette période d'essai de 2 mois, une rencontre avec tous les Montigniéens va être proposée.

Il a été également suggéré de ne mettre en place ces modifications qu'à partir du 1^{er} octobre.

Le Conseil Municipal **VALIDE** à 8 voix pour le 1^{er} septembre contre 5 voix pour le 1^{er} octobre.

DCM 091/JUIL/2022

Devis espace sanitaire école maternelle

Un devis pour la création de sanitaires à l'école Pablo Picasso a été fourni par M. BESSIÈRE d'un montant de 2 290,00 € HT soit 2 748,00 € TTC.

Le Conseil Municipal **VALIDE** le devis de M. BESSIERE d'un montant de 2 748,00 € TTC.

DCM 092/JUIL/2022

Information Coudray 2 (ADSL)

Le raccordement à la fibre dans le lotissement du Coudray 2 ne pourra être réalisé qu'à la fin de l'année voir début 2023. La partie administrative municipale a été correctement effectuée.

Le raccordement par l'ADSL reste possible. Il est proposé que la commune prenne en charge celui-ci.

(Rappel du compte rendu du 2 juin 2022).

☞ Lotissement du Coudray :

Les problèmes de raccordement du téléphone à la fibre persistent et il ne peut se faire, pour l'instant qu'avec l'ADSL.

Le raccordement à la fibre est gratuit alors que l'ADSL est facturé 119,00 €.

La commune s'engage à obtenir le remboursement du montant de raccordement à l'ADSL de 119,00 € aux nouveaux habitants du lotissement auprès de l'opérateur ORANGE.

La commune n'est pas responsable de cette situation qui incombe à la Société ORANGE.

City Parc

La Commission Travaux propose de démonter les panneaux pleins en attente de leurs remplacements. L'installateur, SDU, a été contacté et affirme que la structure n'en sera pas fragilisée. Un devis est en cours pour la fourniture de panneaux ajourés.

Le Conseil Municipal, **DONNE** un accord de principe pour le démontage des panneaux.

DCM 093/JUIL/2022

Travaux cimetière

Les tombes des 2 enfants ont été déplacées en présence de la famille et d'un élu. Dorénavant les allées sont bien distinctes.

La municipalité adresse ses remerciements aux familles.

Pour information : l'ouverture du cimetière sur le parking rue de Narbonne a été réalisée. Il reste à voir l'installation d'un portail.

Aire de jeux

Les travaux d'installation des jeux pour les enfants de 0 à 6 ans sont terminés. La commission de contrôle est venue vérifier l'installation. Le rapport de contrôle est en cours de transmission.

Il reste les abords à aménager. Ils seront réalisés en même temps que les travaux d'installation des jeux des jeunes de 6 à 15 ans. Un devis a été demandé.

5 VIE ASSOCIATIVE - COMMUNICATION

Contrat d'engagement pour le milieu associatif

La loi du 24 août 2021 confortant le respect des principes de la république instaure un contrat d'engagement républicain applicable aux associations ou aux fondations qui font une demande de subvention, d'agrément ou une reconnaissance d'utilité publique (RUP).

Par la souscription à ce contrat, l'association s'engage à respecter les principes républicains (respect des lois de la république, la liberté de conscience, l'égalité et la non-discrimination, la fraternité et l'absence de violence, le respect de la dignité humaine, le respect des symboles républicains).

Depuis le 2 janvier 2022, toute association sollicitant une subvention, un avantage en nature auprès d'une autorité administrative (État, collectivités territoriales, établissements publics...) doit être signataire de ce contrat d'engagement républicain. Il doit être souscrit par le représentant légal de l'association ou la fondation.

L'organisme qui a souscrit le contrat d'engagement républicain doit informer ses membres de l'existence de ce contrat, de ses contenus et de l'obligation à les respecter.

L'information peut se faire par tous moyens choisis par l'association (affichage, mention sur le site internet de l'association, lettre d'information...).

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000044806609>

https://www.legifrance.gouv.fr/download/pdf?id=krDaWa_xv8DLApwY1U1ng_xc8Q4iGnu6jiCleEKo3-A=

Ce contrat sera évoqué lors de la rencontre avec les associations en septembre ou octobre. Il sera également évoqué la mise à jour des statuts de chaque association qui devra être transmise au secrétariat de la Mairie.

Journal communal et guide pratique

La distribution du Petit Montignéen n°3 de juillet 2022 a été faite entre le 1er et le 4 juillet dans le bourg et en campagne. Une édition actualisée du guide pratique a été distribuée en même temps.

Monti-Accueil : collecte des dons le 8 et 9 juillet au bénéfice de la Croix Rouge

Une collecte de dons (produits d'hygiène) est organisée par l'association Monti-accueil au profit de l'Ukraine :

***Vendredi 8 juillet de 17h00 à 19h00 et samedi 9 juillet de 10h00 à 12h00
A la salle des Associations***

Les dons seront remis à la Croix Rouge.

Remerciements du foot sur la participation de la municipalité au tournoi

« Monsieur le Maire, bonjour,

Au nom de la section foot de l'ASLM, je tenais à remercier l'engagement et la présence des membres de la municipalité au tournoi de foot communal et familial de ce dimanche.

Nous avons apprécié la mise à disposition du camion des agents communaux pour nous servir de podium.

C'est avec enthousiasme que nous réitérerons l'aventure l'année prochaine ».

Date à retenir : 10 juin 2023 ➡ 50 ans du club avec le Comité des Fêtes.

Association des Classes

La relève des classes a été prise par quelques Montignéens concernés par les classes 2. Leur proposition est d'organiser les classes en 2022 en y associant les classes 0 et 1 qui n'ont pu célébrer l'événement en 2021 du fait du contexte sanitaire.

Ainsi les classes 0,1 et 2 seront célébrées le samedi 15 octobre 2022 à partir de 18h00.

Un flyer a été inséré dans le journal communal pour permettre aux personnes de réserver la date et de s'inscrire (à retourner avant le 15 août 2022 au secrétariat de la Mairie).

Le principe des classes : sont invitées les personnes habitant notre commune et nées une année se terminant par 0, 1 ou 2 pour passer une soirée de convivialité afin de commémorer le souvenir et de créer des liens intergénérationnels.

Octobre rose : participation de la commune de Montigné

Chaque année depuis 27 ans en France, Octobre Rose est le mois consacré à la lutte contre le cancer du sein. Du 1er au 31 octobre, professionnels de santé, ONG et associations sont rassemblés à travers le monde autour de l'information sur le dépistage du cancer du sein. On estime qu'1 femme sur 8 sera touchée par le cancer du sein au cours de sa vie mais également 1 homme sur 1000. Avec 60 000 nouveaux cas par an en France, le cancer du sein reste le premier cancer chez les femmes et le plus mortel. Détecté à un stade précoce, 9 femmes sur 10 en guérissent au bout de 5 ans, d'où l'importance de la prévention.

Des volontaires dont les commerçants de L'Huisserie organisent « Octobre Rose ». La commune de Montigné-le-Brillant souhaite y participer.

Quelques idées ont été émises :

➡ rejoindre L'Huisserie en marche à pied puis Laval (10 Km) pour rejoindre la randonnée **des Foulées Roses** organisées à Laval le dimanche 09 octobre 2022 ;

➡ décorer la commune en rose à l'aide de pompons qui pourraient être fabriqués par les habitants, l'accueil de Loisirs, le club du Manoir...

L'information sera diffusée lors du Forum des Associations le 3 septembre 2022. Il sera proposé aux commerçants de Montigné-le-Brillant de s'associer à cette action.

Le Conseil Municipal **DONNE** un accord de principe à la participation de la commune de Montigné-le-Brillant à Octobre Rose 2022.

DCM 094/JUIL/2022

Les Estivales

Le vendredi 5 août un spectacle des Estivales sera donné sur la commune de **Montigné le Brillant, place Jeanne d'Arc à 19h00.**

Les sections foot et badminton de l'ASLM sont volontaires pour organiser à partir de 18h00 une buvette et collation sur place.

Des affiches vont également être déposées dans les communes voisines.

Forum des Associations

La 2^{ème} édition du forum des Associations sera organisée le samedi 3 septembre de 10h00 à 13h00, salle Athéna.

Les Associations répondent favorablement à ce Forum : 18 sections sont déjà inscrites.

Une affiche est en cours de réalisation. L'information sera diffusée dès fin juillet et transmise aux parents d'élèves des 2 écoles. Un flyer sera distribué dans les cartables des enfants à la rentrée.

6 LAVAL AGGLOMÉRATION

Réunion proximité conservatoire du 13 juin 2022

Proposition de soutien du conservatoire aux animations de la commune :

- ✓ les Estivales, (un plasticien viendrait faire une présentation) ;
- ✓ peinture du mur de tennis du complexe sportif, (fresque) ;
- ✓ fête de la musique.

Apport des compétences théâtre, danse et arts visuels au sein des deux écoles.

7 INFORMATION ET QUESTIONS DIVERSES

Rencontre « personnel-élus » le 1^{er} juillet 2022

La rencontre était simple, conviviale et chaleureuse. Ce fut l'occasion de souhaiter une bonne retraite à Michèle GÉRAUD et une bonne continuation à Emma BERTRON qui vient de terminer son service civique à la commune.

Questions diverses

A plusieurs reprises, des intrusions ont eu lieu à la salle Athéna et à l'école publique. Lors du Conseil Municipal du 02 juin 2022, la Directrice est venue signaler aux Élus la présence d'une personne au sein de l'école tard le soir lors d'une réunion avec un parent d'élève.

La Gendarmerie est intervenue le jeudi 07 juillet pour constater sur place les infractions. Une plainte a été déposée pour vol avec destruction ou dégradation.

Calendrier

Date	Heure	Lieu	Objet
04/08/2022	20 h 00	Salle du Conseil	Conseil Municipal

PROCHAINE REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL

Elle aura lieu le jeudi 04 août 2022 à 20 H 00.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h 18.

Visé par le secrétaire,
de séance,
Le 18 juillet 2022
Sylvie VILFEU

P/Le Maire et par délégation,
Nathalie FORET-VETTIER,
1^{ère} Adjointe